

Les personnes d'origine maghrébine nettement discriminées à l'embauche

4 février 2022



Quand ils postulent à une offre d'emploi, un tiers des candidats au nom à consonance française sont rappelés contre un peu plus d'un cinquième des candidats qui portent un nom à consonance maghrébine, selon une opération de *testing* réalisée sous la responsabilité du ministère du Travail [1] Près de 9 600 candidatures, pour lesquelles les CV sont semblables mais dont l'origine des noms diffère, ont été envoyées entre 2019 et 2021. L'étude a porté sur onze catégories de métiers sur l'ensemble de la France.

Sur 2 400 offres d'emplois testées, un peu moins des deux tiers (63 %) ont donné lieu à un traitement semblable de la part des employeurs. Dans un tiers des cas, les personnes maghrébines n'ont pas été traitées de la même façon. Dans le détail, quand une personne d'origine française postule, on ne lui répond pas la moitié du temps, elle reçoit un refus dans 17 % des cas et on la rappelle dans un tiers des cas. Quand la personne est d'origine maghrébine (mais avec le même parcours) la non-réponse est plus

fréquente (56,6 %), tout comme les refus (dans 20,6 % des cas) et on ne la rappelle que dans 22,8 % des cas. Une personne d'origine française a donc un taux de rappel supérieur de 10,5 points (33,3 % moins 22,8 %), ce qui représente 46 % de chances supplémentaires.

Cuisinier, développeur, chargé de recrutement, etc., les écarts sont grands pour tous les métiers testés, à l'exception de directeur de magasin. L'écart est particulièrement élevé pour les métiers peu qualifiés (33 % de rappel pour les candidats d'origine française contre 18 % pour les maghrébins). Il est plus bas pour les cadres supérieurs (24,1 % contre 20 %). Cet écart est aussi beaucoup plus élevé chez les jeunes (39 % de rappels contre 26 %) que chez les plus âgés (14 % contre 12,7 % chez les 48 à 55 ans). Le sexe du candidat ou de la candidate ne joue guère, en revanche.

Les recruteurs qui discriminent sont minoritaires. Reste un tiers de cas où les candidats d'origine maghrébine ne sont pas traités de manière semblable, malgré l'interdiction légale. « *L'origine supposée est une source cruciale d'inégalité dans l'accès à l'emploi sur le marché du travail français* », s'inquiètent les auteurs de l'étude. Quand on est maghrébin et qu'on cherche du travail, on est bien moins souvent contacté, surtout quand on a peu de qualifications. Ce phénomène nourrit des tensions dans une partie de la jeunesse qui constate que certains employeurs les repoussent sur la base de leurs origines et non de leurs compétences.

Photo: ©3DokiArt candidats avec un nom français ont été rappelés par un recruteur, contre 22,8 % des candidats au nom maghrébin.

Source : ministère du Travail – Données 2019-2021 – © Observatoire des inégalités

Taux de réponse moyens selon les nom et prénom des candidats

[1] « Discriminations à l'embauche des personnes d'origine maghrébine », Dares analyses n° 67, ministère du Travail, novembre 2021.

	Rappel	Refus	Non-réponses	Ensemble
Nom et prénom d'origine française	33,3	17,1	49,6	100
Nom et prénom d'origine maghrébine	22,8	20,6	56,5	100

Adresse de cet article : <https://www.discrimination.fr/Les-personnes-d-origine-maghrébine-nettement-discriminées-a-l-embauche>